

Généralités

La ville est un milieu présentant de nombreuses contraintes pour la faune et la flore. Cependant, chacun peut à son échelle entreprendre des actions pour favoriser le maintien de la biodiversité en contexte urbain et périurbain. En effet, dans son jardin ou sur son balcon, la mise en place de petites structures faciles à confectionner peut servir à de nombreuses espèces.



Petits aménagements
en faveur de la faune

Ces aménagements remplissent diverses fonctions, comme celles d'abris, de sites de reproduction, de nourrissage et/ou d'hibernation. Ils créent un réseau de relais au sein de la ville permettant la circulation de nombreuses espèces animales comme les reptiles, les amphibiens, les oiseaux, les petits mammifères ou encore certains insectes, qui se déplacent seulement sur de petites distances. L'ensemble des aménagements présentés décuple leur intérêt écologique lorsqu'ils sont mis en réseau entre eux et/ou avec des éléments naturels déjà présents.



Tas de branches



Tas de bois

Aménagements végétaux

Tas de branches et rondins

Objectifs

Créer des zones de refuge, des sites de reproduction et des abris pour la petite faune. Utiliser les déchets de taille et autres déchets produits par l'entretien des jardins et des espaces verts.

Choix de l'emplacement

Choisir un endroit ensoleillé à l'abri du vent.

Période de réalisation

En tout temps.

Réalisation

Taille minimale du tas : 1 m³

Tas de branches « simple » : alterner les grosses et petites branches et les souches ; ceci permet d'obtenir un tas avec des zones denses et d'autres plus aérées.

Tas de branches pour la ponte des reptiles : commencer par réaliser une couche de 50 cm d'épaisseur de matériel fin (litière, feuilles, déchets de tonte, etc.), ensuite faire de même avec les branches et le bois, répéter une à deux fois cette opération (le tas doit atteindre une hauteur maximale entre 1 et 1.5 m). Finalement, recouvrir le tas de branchages.

Tas de bois empilé : empiler des rondins de bois de différents diamètres et les laisser évoluer naturellement. Au niveau du sol, laisser des interstices de 20-25 cm afin de former un gîte idéal pour l'hibernation des hérissons. L'espace peut être garni de feuilles mortes, favorables pour la construction du nid de l'animal.

Entretien

La matière organique en place se décompose progressivement et la hauteur du tas diminuera petit à petit. Pour compenser ce phénomène, rajouter des matériaux au fil des ans. Ne pas intervenir sur les tas entre novembre et mars (hibernage de la faune), ni entre juillet et août (période d'incubation). On veillera à ne pas utiliser de végétaux néophytes ou invasifs ni de branches capables de créer de nouvelles pousses.

Tas d'herbe/foin

Objectifs

Créer des zones de refuge, des sites de reproduction et des abris pour la petite faune. Utiliser les déchets de coupe/fauche et autres déchets produits par l'entretien des jardins et des espaces verts.

Choix de l'emplacement

Choisir un endroit ensoleillé à l'abri du vent.

Période de réalisation

En tout temps.

Réalisation

Récupération de reste de fauche et création d'un tas au minimum d'1m³. Il est conseillé de réaliser plusieurs tas séparés de diverses tailles, qui ainsi seront utilisés par différentes espèces et évolueront différemment dans le temps.

Aménagements minéraux

Tas de pierres (murgiers)

Objectifs

Créer sur des places ensoleillées, des zones refuge, des sites de reproduction, d'hivernage et des abris nocturnes pour les reptiles et les petits mammifères. Ces petites structures servent également d'habitats pour les algues, lichens et mousses.

Choix de l'emplacement

Choisir de préférence un endroit calme, bien ensoleillé et à l'abri du vent.

Matériel

Pierres de différentes tailles, sables, graviers, limons et terres meubles. Si possible, utiliser des matériaux de proximité. Plus les pierres sont anguleuses, plus il y a d'interstices pour la faune. Il peut être intéressant de se servir de matériaux de démolition (briques, dalles de béton, etc.) mais il faut faire attention qu'ils ne soient pas contaminés par des substances nocives ou des résidus métalliques (fer à béton).

Réalisation

Ameublir et aérer le sol sur environ 20 à 30 cm de profondeur, sur une surface idéale de 10 m². Des volumes plus petits sont possibles (2 m³ à 5 m³). Si nécessaire, ajouter des substrats fins (sables, graviers, limons).

Disposer quelques grosses pierres (pierres de soutien ou de fondation) sur le fond, séparées les unes des autres, pour créer des cavités servant de zones refuges pour les animaux.

Poser une couche de grandes pierres plates.

Poursuivre la construction en alternant grandes pierres plates et petites pierres (entre 20 cm et 40 cm), jusqu'à ce que le tas atteigne une hauteur de 50 cm à 1 m. Laisser des bords irréguliers.

Ajouter un peu de sable, de gravier ou de terre dans les interstices, la végétation maigre est favorisée. Il est aussi possible d'ajouter des branches.

Entretien

Éliminer une partie de la végétation lorsque celle-ci provoque un ombrage trop important.

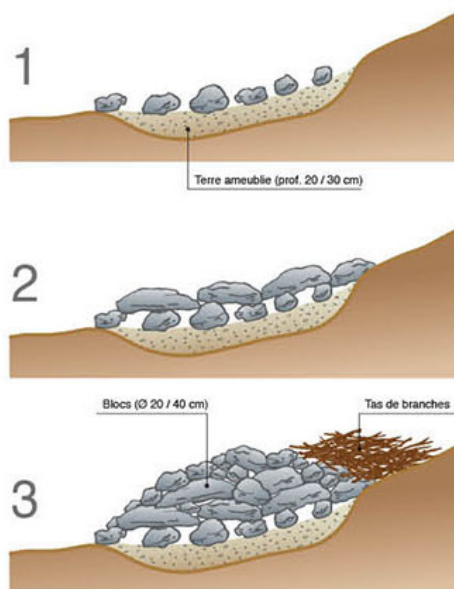
Murs en pierres et gabions

Choix de l'emplacement

Si possible traversant d'Est en Ouest pour offrir à la faune et à la flore un côté sud ensoleillé et un côté nord plus frais.

Matériel

Pierres de forme et de taille différentes afin d'accroître la diversité des anfractuosités.



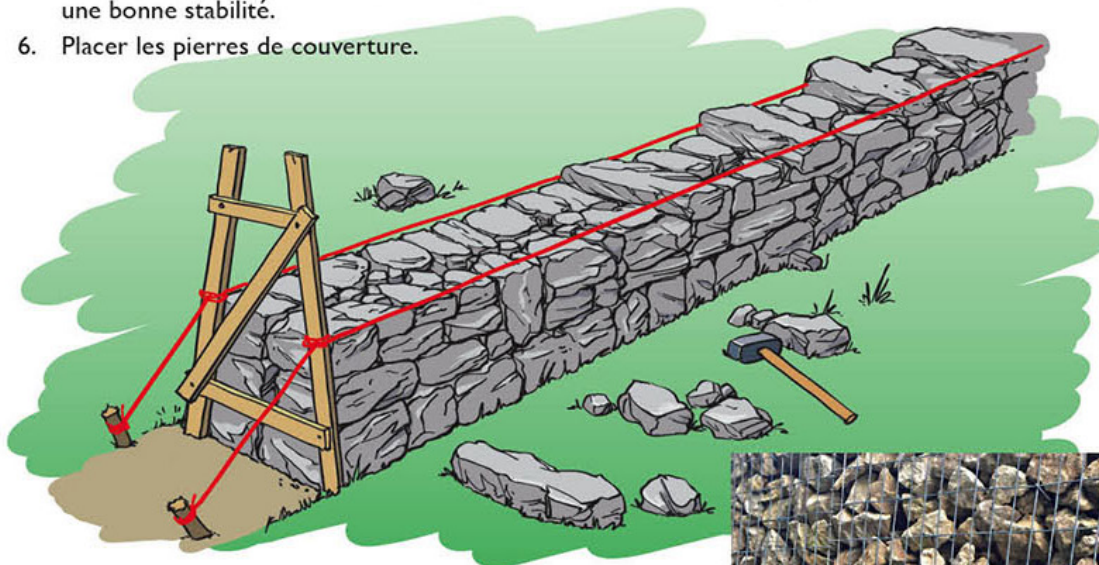
Les tas de pierres sont des habitats de valeur pour la faune

Réalisation

Les données suivantes sont tirées de la Fiche pratique « Mur de pierres sèches », éditée par l'ASPO/Birdlife à laquelle il faut se référer pour la construction.

Les principales étapes sont résumées ici :

1. Creuser une fondation de 15 à 40 cm, remplir avec du tout-venant.
2. Poser les gabarits et les fils.
3. Poser les pierres de fondation dont le rôle est primordial pour le soutien du mur.
4. Installer les pierres de construction en quinconce (pour éviter les fissures verticales), chaque pierre doit toucher ses voisines.
5. Placer les pierres de liaison (boutisses) à intervalles réguliers ce qui permet d'assurer une bonne stabilité.
6. Placer les pierres de couverture.



Des gabions (structures métalliques remplies de pierres), peuvent être utilisés, pour cela :

- maillage de treillis minimum de 8 cm
- laisser des interstices entre les pierres, qui doivent avoir un diamètre entre 20 et 40 cm.



Gabion en pierres sèches

Gîtes et nichoirs

Objectifs

Créer des sites de reproduction et d'hivernage diversifiés.

Choix de l'emplacement

Sites ensoleillés et à l'abri de la pluie. Exposés sud - sud-est

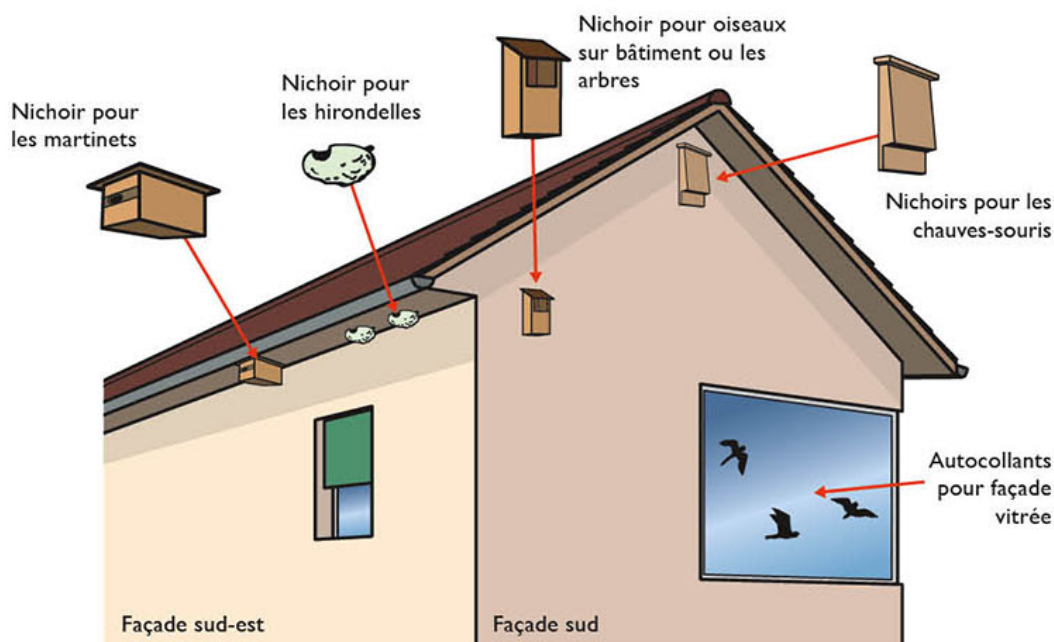
Ombre et mi-ombre pour les oiseaux, plein soleil pour les chauves-souris.

Hauteur variant de 0.1 m à 2 m pour les gîtes à insectes et à partir de 3 m pour les oiseaux et les chauves-souris (hors de portée des prédateurs).

Pour la fixation on privilégiera un support de fixation permanent permettant l'enlèvement ponctuel du nichoir pour le nettoyage. Ce système sera fixé sur les arbres à l'aide de clous ou de vis que l'on pourra sertir de mastic de cicatrisation.

Période de réalisation

Dans l'idéal avant le début du printemps (décembre-janvier).



Des clôtures perméables

Les barrières séparatives constituent souvent des obstacles difficiles à franchir pour la petite faune. Lors de l'installation d'une clôture ou d'un portail, laisser un espace en dessous de ceux-ci de 10-15 cm de haut pour permettre le passage de la petite faune. Privilégier une barrière naturelle, en plantant une haie d'espèces indigènes (voir fiche «Haies vives»).

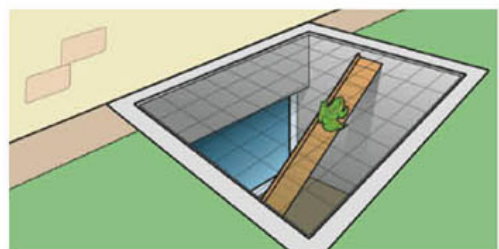
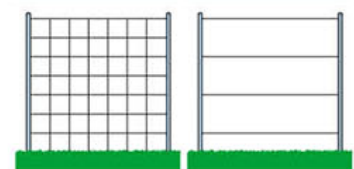
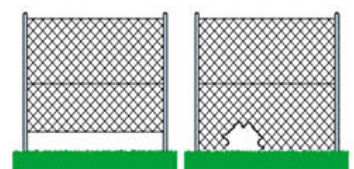
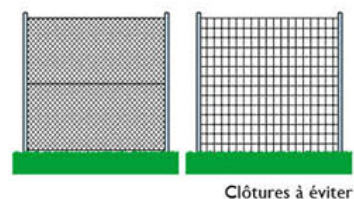
Dans le cas d'un mur ou d'une clôture déjà existants, créer des points de passage d'une hauteur de 20 cm et 20 cm de large sur au moins deux points opposés du terrain clôturé, dans l'idéal tous les 10 à 15 mètres linéaires.

Des façades visibles

Les façades vitrées sont à l'origine de nombreuses collisions pour les oiseaux. Rendre visible les surfaces vitrées en disposant des rideaux (pour les particuliers) ou des autocollants à l'extérieur de la vitre.

Bordures, trottoirs, grilles

Les obstacles aux déplacements de la faune peuvent se révéler être également des pièges. Des aménagements sont possibles sur des structures déjà existantes. Espace sécuritaire le long du trottoir permettant aux animaux de ne pas tomber, diamètre de la grille inf. à 2 cm, mise en place de rampes de sortie.





Gîte à abeilles et guêpes sauvages

Réalisation

Il existe différents modèles de nichoirs pour les abeilles et les guêpes sauvages qui peuvent être combinés.

Blocs de bois à trous

Bloc de bois dur non traité, écorcé et séché. Percer des trous obliques tous les 2 cm minimum de différents diamètres (2 – 10 mm) et longueurs (au moins 5 cm). Ne pas traverser le bois.

Tiges de plantes creuses

Choisir des tiges de plantes creuses et résistantes (ex.: roseau, bambou) de 2 à 10 mm de diamètre intérieur. Les couper en morceaux de 12 à 15 cm de long avec un nœud à l'extrémité (un seul côté doit être ouvert). Placer les tiges horizontalement dans une brique en terre cuite ou les réunir en fagot.

Tiges de plantes pleines

En automne, couper des tiges de plantes pleines (sureau, framboisier, églantier) de 20 cm environ. Les faire sécher durant l'hiver. Au printemps suivant, placer avec des orientations diverses, les tiges seules ou en fagots, dans divers endroits du jardin ou du balcon.

Caissettes à fleurs

Remplir une jardinière de fleurs avec du sable humide et faire des trous de 5 à 8 mm de profondeur.

Bois mort

Le bois mort peut être laissé sur place. Ainsi si la sécurité le permet, on pourra laisser les arbres vieillir sur pied, ou laisser une quille couchée au sol.

Nichoirs à oiseaux

Matériel

Privilégier les nichoirs en bois locaux, non traités, non poncés.

Entretien

En automne à la fin de la nidification, ouvrir le nichoir et nettoyer l'intérieur avec eau chaude et savon noir. Pour éviter les salissures, une planche de bois peut être placée en-dessous (40 cm minimum) du nichoir.

Types de nichoirs

La dimension du trou d'envol conditionne l'espèce utilisatrice, pour en savoir plus : construire ses nichoirs (www.birdlife.ch).

Nichoirs à chauves-souris

Matériel

Privilégier des nichoirs en bois locaux, non traités et non poncés.

Entretien

Ne nécessitent pas d'entretien particulier. Il est d'ailleurs préférable d'éviter de les toucher, pour ne pas faire fuir la colonie. Il est possible de placer une planchette sous le nichoir ou une bâche plastique au sol pour éviter les salissures.

Fixation

Elle devra permettre l'entretien du nichoir. Pour les arbres, privilégier une fixation par clou ou vis et protéger avec du mastic à cicatiser.

Limiter les pièges pour la faune (vitres, barrières, etc.)

Objectifs

Limiter les obstacles pour la petite faune (petits mammifères, reptiles, amphibiens et insectes) et ainsi favoriser la mise en réseau des différents milieux urbains et périurbains. Réduire les dangers de collisions et améliorer le déplacement des espèces.

Choix de l'emplacement

Partout où cela est nécessaire (barrières, murs, mares...).